

MODULE 1

PLACE DES TIC DANS L'ÉDUCATION

Comprendre les politiques éducatives relatives aux TIC dans l'enseignement

Ce module a pour objet d'aider les enseignants à approfondir leur compréhension des objectifs et des principes du Référentiel TIC/enseignants et de leur cohérence avec la politique nationale en matière d'éducation. La tâche de l'enseignant est la suivante.

1.1 COMPRENDRE LES POLITIQUES RELATIVES AUX TIC

Examiner les ressources disponibles (documents, vidéos, articles de journaux, manuels, politiques nationales en matière d'éducation, publications relatives au Référentiel TIC/enseignants) dans lesquelles sont exposés les objectifs et les principes du Référentiel de compétences TIC pour les enseignants, ainsi que les politiques éducatives, locales et nationales, y afférentes.

Analyser la façon d'utiliser les TIC pour développer la créativité des élèves et leur aptitude à la résolution de problèmes et au travail collaboratif dans le but d'approfondir leurs savoirs disciplinaires et de les appliquer pour résoudre des problèmes concrets. Réfléchir à la contribution que les TIC peuvent apporter aux enseignants dans tous les aspects de leur vie professionnelle.

Rechercher des exemples et des présentations illustrant l'application des principes du Référentiel de compétences TIC pour les enseignants. Exemples : DVD et vidéos, articles de journaux, matériels en ligne, études de cas documentées, conférences d'intervenants extérieurs, observation de cours d'autres collègues dans l'école de l'enseignant ou dans d'autres établissements.

Discuter avec des collègues des objectifs de la politique, ainsi que des utilisations et avantages des TIC dans l'enseignement pour l'enseignant et les élèves.

FRÉQUENCE, IMPORTANCE, DIFFICULTÉ DE LA TÂCHE

Tâche quotidienne, d'importance cruciale et difficile.

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR

Inadéquation reconnue des méthodes traditionnelles d'enseignement par rapport aux besoins de la société et de l'économie dans le monde contemporain.

Modifications des objectifs de l'école ou de la politique nationale.

PRÉREQUIS

Connaissance de base des pratiques d'apprentissage par projets.

Connaissance des problèmes sociaux, politiques et économiques actuels, à l'échelon national, à l'échelon local et dans la communauté scolaire.

Connaissance élémentaire de l'évolution des TIC, par exemple de l'expansion des réseaux sociaux ou de l'usage du téléphone mobile.

Connaissance de l'attrait des enfants et des jeunes pour les TIC, par exemple du concept de « génération numérique ».

OBSTACLES

Préjugés personnels, avis, opinion, point de vue et conception de l'enseignant.

Réticence ou réserve à l'égard d'idées nouvelles.

Facilité d'accès à des ressources clés, telles que déclaration de politique générale nationale ou locale.

Absence ou qualité médiocre des programmes de formation professionnelle.

Absence de leadership national et local pour promouvoir une politique éducative et la diffuser.

Opposition de groupes sociaux, politiques, religieux, de communautés, de parents ou

d'entreprises aux objectifs de la politique. Ces groupes peuvent avoir une influence considérable sur la perception des orientations politiques par les enseignants. Il peut être nécessaire que des enseignants adhèrent à ces groupes et s'efforcent d'y exercer une influence pour que la mise en œuvre des objectifs de la politique puisse s'effectuer dans de bonnes conditions.

ERREURS COURANTES

Connaissance présumée suffisante de la politique, sans l'avoir examinée.

Rejet de la politique, considérée comme une mode passagère ou une lubie politique ; méconnaissance de l'importance des orientations politiques pour la vie professionnelle de l'enseignant.

Méconnaissance de l'objet de la politique, qui est d'enseigner des pratiques, et pas simplement l'usage d'une terminologie.

ERREURS MAJEURES

Conception erronée de la responsabilité de mise en œuvre de la politique, qui incomberait à une seule personne de l'école, le « coordinateur TIC » par exemple, et non à chaque enseignant.